La Vallée 55

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE LA BRUCHE
SEPTEMBRE 2023

© OT Vallée de la Bruche © B Salmanski ADT

Environnement
Biodiversité
P.2-3

Urbanisme
PLUi
P.4

Tourisme
Mobilité
P.5

Economie & Tourisme
Taxe de séjour

Emploi & Social
Zone d'activités
Wisches
P.6

Economie & Social
Insertion
Bénaville
P.7

Intercommunalité
Fonds de solidarité
Russ
P.8

EDITORIAL

JEAN-BERNARD
PANNEKOECKE

Président de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche

Ce paysage qui ouvre nos horizons

Dans notre belle vallée, tout part du paysage. Dans les années 1950, touchée de plein fouet par la déprise textile, nous l'avons vu se refermer à mesure que s'étendaient les forêts de résineux, et les paysans abandonner leurs fermes pour gagner la ville.

Pour renverser la tendance, nous avons tout misé sur le paysage. Nous en avons fait le levier du développement économique, agricole, touristique au bénéfice de l'attractivité du territoire.

Trente ans plus tard, force est de constater que cette intuition était la bonne.

Récompensée au niveau national (voir dossier en pages 2-3), notre vallée est devenue une référence en termes de politique paysagère, avec des effets remarquables sur l'environnement bien sûr, mais aussi l'économie locale, la vie sociale et le patrimoine bâti.

Le paysage de notre vallée nous rassemble et nous ressemble : souple, résilient, ouvert, vivant. Aujourd'hui, dans cet esprit de coopération qui fait notre force, d'autres défis nous attendent : adaptation au changement climatique, mais aussi mobilité, aménagement et urbanisme, sujets traités, parmi d'autres, dans les pages de ce nouveau numéro de votre magazine.

Au nom de l'ensemble de vos élus communautaires et de leurs équipes, qui restent mobilisés pour relever ces défis, je vous souhaite à tous une bonne lecture et une très belle rentrée !

cc.valleedelabruche.fr

Drosera à feuilles rondes
© Vincent Konik

Pouillot véloce et Grand Tétras
© Vincent Konik

Pic noir, Pic cendré, Chouette chevêchette
© Vincent Konik

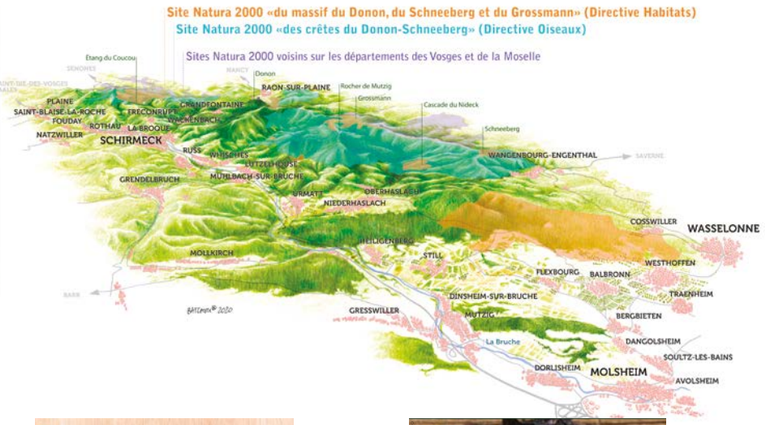

Sites NATURA 2000 © Illustration Batchou

La Vallée de la Bruche élue Capitale française de la Biodiversité* !

La politique paysagère menée dans notre belle vallée est intimement liée, dans la conception comme dans la mise en œuvre, à la préservation et au développement de la biodiversité. Engagée dès le début des années 1990, la démarche a d'emblée mis le paysage au cœur des préoccupations de la CcVB : pour redéfinir les usages agricoles, renforcer la biodiversité, faire entrer la lumière dans la vallée et soigner le cadre de vie des habitants, en développant un tourisme vert et de nouvelles activités artisanales et industrielles.

Après trente ans d'actions concrètes et collectives en faveur de la biodiversité, retour sur ce projet paysager vaste et ambitieux, aujourd'hui récompensé par l'Office français de la biodiversité, soutenu par le ministère de la transition écologique.

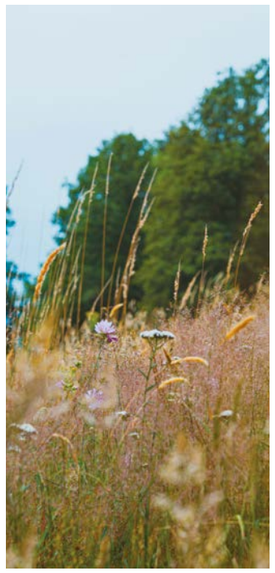

Panorama sur quelques actions décisives :

- **Création, dès les années 1990, de 23 AFP** *(Associations Foncières Pastorales)* qui jouent un rôle important sur le foncier agricole, la diversité des milieux naturels et le cadre de vie des habitants. C'est le principal outil d'intervention paysagère et environnementale.
- **Retour à plus de lumière,** de diversité paysagère faunistique et floristique
- **Retour de nombreuses prairies permanentes,** support d'une agriculture d'élevage dynamique en montagne
- **Mobilisation citoyenne :** journées de travail AFP ; sentiers plaisir, chantiers participatifs, éducation à la nature, etc.

SUR INTERNET, N'HÉSITEZ PAS À :
- Visionner ce film de 12 minutes : bit.ly/44ReBmG
- Lire cet article paru en juin 2023 : bit.ly/3Kmt55C

LE MOT DES VICE-PRÉSIDENTS

HUBERT **HERRY**
Vice-président de la CcVB,
maire de Saulxures

« Ce prix est le vôtre ! Il est le fruit de la mobilisation de tous, paysans, propriétaires, élus, enseignants, élèves, associations...
Merci à vous ! Il s'agit maintenant de poursuivre l'action et de répondre ensemble aux enjeux de demain : changement climatique et transition écologique et énergétique... »

JEAN-LOUIS **BATT**
Vice-président de la CCvB,
maire de Lutzelhouse

« Tout ce travail, aujourd'hui récompensé, constitue un socle et un levier pour continuer à nous occuper de nos forêts, qui occupent 77 % de notre territoire et qui ont, plus que jamais, besoin d'une vision paysagère partagée par les 26 communes ! »

© Florian Kletty

En savoir plus sur la filière forêt et bois dans votre vallée ?

La Communauté de communes a édité un document complet, *Humus*, sur la stratégie de la filière forêt-bois adoptée dans la Vallée de la Bruche.

Un document à découvrir sur le site **cc.valleedelabruche.fr**, en tapant *« humus »* dans la barre de recherche !

« Lumière sur la forêt » : expo, films et animations à Rothau

Ludique et pédagogique, l'exposition intitulée *« Les forêts du Grand Est à l'épreuve du changement climatique »** vous permet de mieux comprendre la forêt, les menaces qui pèsent sur elle, et les stratégies à mettre en œuvre pour s'adapter aux changements.

Elle fait escale dans notre vallée, au **Cinéma le Royal à Rothau, du 5 au 28 septembre,** accompagnée d'une programmation de ciné-débats autour de la forêt et d'animations les week-ends.

**Réalisée par l'Union régionale des communes forestières (UR COFOR) et l'Office national des forêts (ONF) du Grand Est.*

Chauves-souris : localisez-les pour mieux les protéger !

Vous aimez à la fois Batman et la nature, vous souhaitez vous investir dans une action écologique, vous vivez aux côtés de ces animaux protégés, vous en avez aperçu dans des combles, des arbres, des bardages ?

Aidez le GEPMA *(Groupe d'Études et de Protection des Mammifères d'Alsace)* !

Si vous pensez avoir repéré une colonie de chauves-souris chez vous, transmettez vos observations. Merci pour elles !

GEPMA - 03 88 22 53 51
E-mail / contact@gepma.org

** Plus précisément « Capitale française de la Biodiversité 2022 - Paysage et Biodiversité »*

cc.valleedelabruche.fr
POUR EN SAVOIR PLUS > Le paysage dans tous ses états > AFP
POUR EN SAVOIR PLUS > Le paysage dans tous ses états > Humus
cc.valleedelabruche.fr

Urbanisme

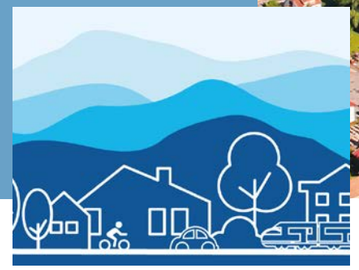

Un nouvel outil pour notre territoire

C'est une très bonne nouvelle pour notre vallée, pour les communes et leurs habitants !
Le PLUi, Plan Local d'Urbanisme intercommunal, va nous permettre d'organiser l'aménagement de notre territoire pour les vingt prochaines années.

Pour bien comprendre les avantages et les enjeux de cet outil, le point avec :

MARC **SCHEER**

Vice-président de la CCvB, maire de Rothau

- C'est quoi un PLUi ?
C'est un document de planification et d'urbanisme réalisé à l'échelle des 26 communes de la CcVB. Ce plan étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire en matière d'habitat, de mobilité, d'économie, de paysage et de biodiversité.
L'idée : construire un projet de territoire respectueux de l'environnement et formaliser des règles d'utilisation du sol pour les futures constructions.

- Comment va-t-il se dérouler ?
Son élaboration va se dérouler sur les 5 prochaines années et devrait aboutir en 2027. Sur cette période, plusieurs étapes sont prévues : diagnostic, projet de territoire, traduction réglementaire, etc. Le PLUi va remplacer les PLU communaux et les cartes communales qui définissent actuellement les règles de constructibilité.

- Qu'est-ce que ça change ?
Pour le moment, PLU et cartes communales continuent de s'appliquer. En revanche, à partir de 2027, des règles de constructibilité cohérentes s'appliqueront aux 26 communes. Les habitants des communes actuellement au RNU (Règlement National d'Urbanisme) y verront également plus clair sur leurs possibilités de construire, les espaces protégés, etc.

Votre avis compte !

Une exposition itinérante et plusieurs réunions publiques seront organisées dans les prochaines années sur le sujet. D'ici-là, vous pouvez contribuer à l'avancée des travaux grâce aux registres de concertation mis à disposition dans chaque mairie et au siège de la Communauté de communes. Chacun peut y inscrire ses attentes, ses observations et ses propositions pour le PLUi !
Pour les plus intéressés, un guide est également disponible sur le site de la CcVB, rubrique urbanisme et PLUi.

Vous pouvez aussi faire part de vos propositions par courrier adressé au Président de la CcVB ou par e-mail à l'adresse suivante :
plui@valleedelabruche.fr

PAROLES D'ÉLUS

« L'idée est de définir un projet de territoire commun pour la vallée et de donner à chaque commune des orientations claires sur ses possibilités d'aménagement pour les prochaines années. C'est une chance de pouvoir optimiser l'espace disponible dans le périmètre urbanisé de nos villages ! »

• ÉMILE **FLUCK**
maire de Colroy-la-Roche

« En tant que maires, nous avons décidé de nous lancer de manière unanime et collectivement dans cette aventure du PLUi ! Le maître mot est la concertation. Concertation entre les maires et aussi concertation avec les habitants, les acteurs locaux. Cela fait la force de notre vallée ! »

• NICOLAS **BONEL**
maire de Muhlbach-sur-Bruche

cc.valleedelabruche.fr EN SAVOIR PLUS, SUR INTERNET > bit.ly/3DLCBLT

Tourisme

OT Vallée de la Bruche © B.Salmanski ADT

La Vélo Bruche
UN ITINÉRAIRE EN PLEINE NATURE

Plus douce sera la mobilité… … plus attractive sera la vallée !

« L'accueil est dans notre nature », voilà la promesse de notre territoire. L'accueil est dans notre bel environnement, mais aussi dans la nature de ses habitants.
Notre objectif à l'horizon 2028 : être une destination touristique facile d'accès. Cela passe par le développement de transports doux et écologiques, en accord avec les valeurs de notre vallée. Une mobilité douce pour un projet touristique plein d'atouts !

Dans le prolongement de la politique paysagère qui a fait de notre vallée une capitale de la biodiversité, l'action touristique se déploie selon une démarche toute aussi ambitieuse : ici, on propose des vacances différentes, des vacances qui ont du sens, **un tourisme durable.** Grâce à des mobilités réinventées *(pistes cyclables, voie ferrée, chemins de randonnée),* la Vallée de la Bruche devient une destination « sans voiture ». **Un vrai atout pour les touristes**, en quête de vacances vertes, douces et sans impact. **Et un atout pour les habitants,** qui bénéficient d'une mobilité douce, écologique et économique et qui peuvent défendre et garantir, dans leur vallée, **un tourisme plus humain et plus responsable !**

La Vélo Bruche c'est tout à la fois :

- **La véloroute de la vallée :** une piste cyclable longue de 37 kms, entre l'Alsace et les Vosges, traversant 13 communes. Elle se connecte à l'Euro Vélo 5 au Nord.
- **Un itinéraire en pleine nature,** à la découverte d'une vallée riche d'histoire et à la rencontre chaleureuse des habitants et de leur savoir-faire.
- **Une marque déposée**
- **Le début d'une nouvelle ère** pour le tourisme dans notre vallée !

www.valleedelabruche.fr

Economie & Tourisme

© Stéphane Spach

Tout savoir sur la taxe de séjour

1 - **Elle est généralisée :** depuis janvier 2022, elle est désormais appliquée sur l'ensemble de la CcVB et non plus uniquement perçue par quelques communes.

2 - **Elle est un outil de mesure :** c'est le seul moyen objectif de savoir combien de nuitées sont consommées sur le territoire.

3 - **Elle permet d'innover :** en renseignant sur les nuitées, elle permet d'élaborer des actions de promotion utiles et efficaces. Plus d'offres = plus de clients !

4 - **Elle génère davantage de moyens** et finance des projets qui profitent à tout le territoire

5 - **Elle est transparente :** conformément à la loi, le produit de cette taxe est intégralement affecté aux projets qui favorisent la fréquentation touristique dans notre vallée.

Vous êtes hébergeur au sein de la CcVB ? Vous avez un hôtel, des chambres d'hôtes, un meublé de tourisme, un gîte ? Vous devez désormais collecter, déclarer et reverser cette taxe. Nos services sont à votre écoute pour vous expliquer comment la calculer et comment la reverser.

CONTACT : Office de Tourisme de la Vallée / 03 88 47 18 51

Zone d'activités de Wisches © CcvB

43 ans et toujours en mouvement !

Créée en 1980 sur d'anciennes terres agricoles, la zone d'activités de Wisches concentre aujourd'hui une dizaine d'entreprises (soit environ 400 emplois) dans des domaines variés : clôtures, polissage, mousse, verre, couverture artisanale, absorbants anti-pollution, résine de synthèse, façonnage, tubes PVC et agroalimentaire.

À Wisches, une zone d'activités en pleine mutation

Comme l'être humain, toute entreprise a un début, une vie et une fin. La ZAC de Wisches, qui a déjà concentré quelque 900 emplois, est aujourd'hui en pleine mutation. Certaines sociétés s'en vont, d'autres arrivent, accompagnées par la CcVB. Exemple d'une revalorisation réussie, avec l'installation de la société SIAS, qui prend ses quartiers dans l'unité de production de saumons Delpierre, propriété du groupe Labeyrie.

Adieu les saumons !

Vallée de la Bruche, 2021. Après plus de trente ans d'existence, l'usine Delpierre ferme ses portes. Via l'EPF[1], la CcVB fait l'acquisition de la friche industrielle et, avec l'aide de l'ADIRA[2], se met en quête d'une entreprise prête à venir s'installer dans ce bâtiment tout en longueur de 11 000 m², avec 300 mètres de lignes de production agroalimentaire. Le défi : dénicher le meilleur candidat à la reprise.

Hello les ramens !

Corée, 2022. La société SIAS *(voir encadré)* a un objectif : conquérir les papilles européennes avec le meilleur de la gastronomie coréenne. Pour Patrick Hennion, directeur des nouvelles activités SIAS, le marché est plus que favorable : *« La consommation de plats ethniques est en plein essor et nous sommes bien positionnés pour répondre à cette demande croissante ».*

Encore faut-il trouver un site au cœur de l'Europe, et si possible dans un bassin d'emploi dynamique...

Vive Wisches !

Basée sur des besoins et intérêts réciproques, la rencontre a été évidente. *« S'installer à Wisches, dans une région qui bénéficie d'un savoir-faire remarquable en matière de production, est une belle opportunité pour nous »,* confirme Patrick Hennion. Pour la vallée, c'est gagnant-gagnant, SIAS s'engageant à privilégier la proximité, pour réduire le temps de livraison et le bilan carbone. L'unité devrait démarrer la production au premier semestre 2024, avec une création de 70 emplois d'ici la fin de l'année suivante. Économie, emploi, environnement, revalorisation de bâtiments, installation d'entreprise sur le territoire : voilà une mutation accompagnée par la CcVB, placée sous de multiples et bons augures !

ALAIN **FERRY**
Vice-président de la CcVB, maire de Wisches

« Cette rencontre a été possible grâce au travail de fond réalisé par l'ADIRA. Approuvée à l'unanimité par les élus de la CCvB, SIAS était la candidate idéale pour s'installer dans ces bâtiments. Difficile de faire mieux en termes d'adaptation des lieux au type de production ! »

LA SIAS EN BREF

- Mai 2020 : *naissance de SIAS France, fondée par le groupe agroalimentaire coréen SIAS*
- Spécialité : *la production de plats préparés coréens surgelés*
- Usines : *5 en Corée du Sud et 1 en France, basée à Roye (80)*
- Chiffres d'affaires : *25 millions d'euros en 2022*

(1) Établissement Public Foncier
(2) Agence de Développement d'Alsace

cc.valleedelabruche.fr
EN SAVOIR PLUS, SUR INTERNET > bit.ly/3rSdx3s

Qui aurait misé sur un avenir radieux à Bénaville ?

Il y a quelques années encore, rien ne laissait entrevoir d'issue heureuse sur le site de l'ancien manoir situé à Saulxures. Actes de vandalisme, dégradations, incendies : pendant vingt ans, Bénaville a multiplié les épisodes les plus pénibles. Aujourd'hui, grâce à l'énergie de partenaires engagés et volontaires, Bénaville renaît de ses cendres. De site abandonné à laboratoire de biodiversité humaine, retour sur l'histoire mouvementée d'un lieu où l'on mène désormais de nouveaux projets de vie.

Après 1918 : Bénaville, ensemble résidentiel de quatre bâtiments : un manoir, une villa, un atelier garage, une chapelle

1968 : Construction d'un 5e bâtiment. Devient une maison de repos et de convalescence de la MPN *(Mutuelle de la Police Nationale de la Région Alsace-Franche-Comté).*

1995 : Devient un service psychiatrique et d'aide et de rééducation pour handicapés physiques.

2000 : N'ayant plus d'agrément, le centre ferme ses portes et l'ensemble est mis en vente.

2001 : Bénaville est acheté par la CcVB.

2017 : Les actes de vandalisme se multiplient. Le manoir part en fumée.

2018 : Emmaüs Mundo' recherche un terrain se prêtant à un projet de ferme d'insertion.

2019 : Début des activités d'agro-écologie : maraîchage, élevage, ruches, fabrique de savon, etc.

2021 : Des emplois aidants, initiés avec le soutien de la CcVB, de la DIRECCTE, de la CeA, se développent pour répondre aux besoins sociaux, solidaires et environnementaux des habitants de la vallée.

2022 : Le bâtiment d'hébergement est curé, désamianté et mis en sécurité. Financement CcVB avec l'aide de l'État et de la Région.

Et demain :

- Avec Habitat de l'Ill, recherche d'entreprises pour conduire le chantier de rénovation
- Mise à disposition des terrains à Emmaus Mundo' pour créer la ferme d'insertion
- Transformation de la villa en centre d'accueil et d'hébergement pour personnes en difficulté

LE MOT DES VICE-PRÉSIDENTS

HUBERT **HERRY**
Vice-président de la CcVB, maire de Saulxures

« Ce site se prête parfaitement au projet porté par Emmaüs Mundo', qui est le partenaire le plus fiable que l'on ait trouvé pour Bénaville. Ses projets rejoignent les nôtres. Cet endroit est aujourd'hui réinvesti pour tout ce qui fait la fierté de notre vallée : l'accueil de tous, des projets à la confluence du social, de l'écologie, de l'économie et du patrimoine ! »

MARC **SCHEER**
Vice-président de la CcVB, maire de Rothau

EN SAVOIR PLUS, SUR INTERNET : bit.ly/45995LW
cc.valleedelabruche.fr

Passerelle piétonne et cyclable à Russ. © CcVB

Qui suis-je ?

Je suis né en 2007 et reconduit lors des élections municipales de 2020. Je suis très apprécié par les 26 communes de la vallée. Je suis basé sur la solidarité et l'optimisation des ressources. Grâce à moi sont financés de nombreux projets chaque année (aménagement, rénovation énergétique, accessibilité, sauvegarde du patrimoine, équipements mutualisés...).

Je suis **le Fonds de Solidarité !**

Une aide de la Communauté de communes plafonnée à 50 000 € par commune sur 6 ans.
Elle peut porter sur un maximum de 5 projets par commune de moins de 1000 habitants ou 3 projets par commune de plus de 1000 habitants.

ALICE **MOREL**

Vice-présidente de la CcVB,
maire de Bellefosse

« La Communauté de communes réserve chaque année une part de ses ressources à une caisse de solidarité. Chaque commune peut bénéficier du même montant, de la plus grande à la plus petite. »

Depuis 2020,
25 dossiers sont engagés.

Quelques exemples de réalisations communales en parcourant la vallée :

- **BLANCHERUPT,** la plus petite commune, sauvegarde et préserve le patrimoine local en sécurisant l'église du village.
- **SAINT-BLAISE LA ROCHE** transforme un logement commercial en un appartement de 2 pièces isolé et bien équipé, loué immédiatement après les travaux.
- **RUSS** installe une passerelle piétonne et cyclable, pour franchir la Bruche et favoriser les déplacements en toute sécurité, entre le village et la gare.
- **LA BROQUE** rénove la salle des fêtes et favorise la vie socio-culturelle.
- **WISCHES** met en valeur l'esplanade Joséphine Baker dans la zone de sport et de loisirs.

POUR EN SAVOIR PLUS
> La CcVB à votre écoute > Les communes

cc.valleedelabruche.fr

valleedelabruche.fr
l'accueil est dans notre nature
Communauté de communes

EN BREF !

16 septembre

FÊTE DU SPORT
« BIEN-ÊTRE » ET SANTÉ
De 10h à 18h
Devant Boiséo - La Broque

En cette rentrée, venez découvrir les associations locales qui proposent de nombreuses pratiques sportives et de bien-être.

19 septembre

Ouverture de permanences
du **PLANNING FAMILIAL**
Les mardis de 16h à 19h
Maison de la Vallée - Schirmeck

Le Planning Familial 67, association féministe d'éducation populaire, prend en compte toutes les sexualités, défend le droit à la contraception, à l'avortement et à l'éducation à la sexualité. Il dénonce et combat toutes les formes de violences.

Nos permanences gratuites et confidentielles sont des moments privilégiés pour se confier, se renseigner et se protéger de manière anonyme, gratuite et sans jugement.

ACCÈS SUR RENDEZ-VOUS AU :
03 88 32 28 28 - OU AU : 06 99 02 76 80

24 septembre

Salon
Bruch'Love

De 9h30 à 19h
Salle des fêtes - Saulxures

Venez à la rencontre de tous les métiers pour organiser votre mariage (conseils vestimentaires et esthétiques, décors et fleurs, coiffures, bijoux, DJs, etc.)

Directeur de publication : Jean-Bernard Pannekoecke - **Rédacteur en chef :** Jean-Bernard Pannekoecke - **Comité de rédaction :** Alain Ferry, Alice Morel, Marc Scheer, Jean-Louis Batt, Hubert Herry, Eric Muziotti, Anne-Catherine Ostertag, Jean-Sébastien Laumond - **Conception et rédaction :** Isabelle Freyburger - **Mise en pages et fabrication :** Bernadette Bayle Communication, Strasbourg 67200 - **Impression :** OTT Wasselonne / ISSN 1293-3155 dépôt légal 4ème trimestre 1998. **Crédit photos :** Communauté de communes de la Vallée de la Bruche - P3. Chauve Souris : Florian Kletty - P5. Photothèque de l'OT de la Vallée de la Bruche - Stéphane Spach - Couverture et P5. : B. Salmanski ADT - P8. Proval. **Contact :** Communauté de communes de la Vallée de la Bruche - 114, Grand'Rue 67130 Schirmeck - Tél. : 03 88 97 86 20 - E-mail : contact@valleedelabruche.fr - Site internet : www.cc.valleedelabruche.fr